

THIERRY BRAC DE LA PERRIÈRE
EVÊQUE DE NEVERS

Dans la joie de l'Espérance (Rm 12,12)

Nevers, le 1^{er} décembre 2014

Aux personnes désireuses de participer à
l'accueil des migrants

Le Pape François vient d'encourager l'Europe à se ressaisir pour favoriser encore aujourd'hui la paix entre tous les peuples, être un phare en humanité, en particulier dans l'accueil des personnes en fragilité, tout spécialement les migrants.

« Promouvoir la dignité de la personne signifie reconnaître qu'elle possède des droits inaliénables dont elle ne peut être privée au gré de certains, et encore moins au bénéfice d'intérêts économiques ». (*Extrait du Discours du Pape au Parlement Européen*).

Notre département est l'un des lieux où arrivent des personnes qui ont quitté leur pays pour fuir des situations d'oppression ou de grande difficulté. Des dispositifs légaux sont prévus pour leur accueil, et des organismes sont chargés de leur hébergement, à titre provisoire, en fonction de leur situation. Certaines personnes, au bout de leur démarche administrative, se voient accorder un statut de réfugié ou une carte de séjour ; d'autres se voient définitivement débouter, avec parfois une mesure de reconduite à la frontière.

Aujourd'hui, le nombre de migrants dans la Nièvre a fortement augmenté, et les structures mises en place par les pouvoirs publics ne suffisent plus. A l'instar des associations, et en lien avec elles, l'Eglise catholique se soucie de l'accueil des personnes en situation précaire. Elle prend sa part de l'accueil des migrants, à travers le Service diocésain de pastorale des migrants. Or cette action demande aujourd'hui à être plus structurée, et il est nécessaire de mobiliser largement les membres de l'Eglise et toutes les personnes qui souhaitent s'associer dans l'accueil des migrants, en accompagnant les personnes ou en leur offrant un toit pour une durée déterminée.

Pour répondre à ce besoin, notre Eglise diocésaine crée l'association ACNAM (Association Catholique Nivernaise pour l'Accueil des Migrants) dont l'assemblée générale constitutive aura lieu :

Le 15 décembre 2015 à 18 heures
A la Maison du Diocèse
21, rue Gustave Mathieu - NEVERS.

Je vous invite très instamment à y participer ou à vous faire représenter. Merci de répondre à cet appel, au nom de nos frères et sœurs qui attendent notre soutien.



P.J. Déroulement de cette Assemblée Générale constitutive